

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle de Cyclotour,
tenue le samedi 28 octobre 2023, à compter de 17 h 45 à Trois-Rivières,
au Complexe La Franciade**

Présences : 63 membres

1. Ouverture de l'assemblée

La réunion s'ouvre sous la présidence de Yves Belley. Suzanne Gouin agit comme secrétaire. La convocation ayant été communiquée à tous les membres, l'assemblée est déclarée valablement constituée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Bernard Gélinas et appuyée par Pierre Beaudoin, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté en gardant le varia ouvert.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle

Étant donné que le projet de procès-verbal est disponible depuis le 2 novembre 2022 pour consultation par les membres, Suzanne Gouin en présente les faits saillants sans en faire une lecture complète. Sur proposition de Céline Ricard et appuyée par Pierre Gosselin, il est unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 octobre 2022 soit adopté.

4. Rapport financier

Carole Cossette présente les états financiers de l'exercice au 15 octobre 2023, avec les comparatifs 2023.

Sur proposition de Ghislaine Mercure et appuyée par Yvon Raby, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers tels que présentés.

5. Rapport des directeurs techniques

Pierre Trahan présente le bilan des randonnées du samedi/dimanche. En 2023, 23 randonnées ont été prévues, 4 ont été annulées. La participation a été très bonne avec une moyenne de 43 participants par sortie. La randonnée ayant réuni le plus de membres est celle du 7 mai avec 66 participants.

Michel Bourassa présente le bilan des mardis cyclistes. 23 randonnées ont été prévues et 6 ont été annulées, avec une moyenne de 40 membres par sortie. La randonnée la plus achalandée est celle du 30 mai avec 66 participants.

3 voyages ont été présentés cette année :

Lac Simon: 14 membres ont participé à ce voyage de 9 jours ;

Lac aux-Sables : 16 membres ont participé à ce voyage en autonomie de 3 jours. 26 membres ont rejoint le groupe le dimanche pour une randonnée vers Rivière-à-Pierres ;

Lévis : 44 membres ont participé à ce voyage de 3 jours.

Des remerciements sont adressés aux 47 membres qui se sont impliqués dans l'organisation de randonnées.

6. Rapport du président

Yves Belley présente les faits saillants de l'année :

- Le Club compte 129 membres.
- Le Comité exécutif a tenu 9 réunions en 2023.
- Au niveau de la sécurité, on dénombre deux incidents impliquant trois personnes.
- Des objectifs au sujet de la sécurité sont présentés pour la saison 2024 :
 - * Révision complète du contenu de la formation;
 - * Élaboration d'un programme de formation pratique;
 - * Révision de la stratégie de diffusion des formations théoriques et pratiques;
 - * Moyens de suivi en cours de saison.
- Le programme « Cycliste Averti », visant à inciter les jeunes (5^e et 6^e année) à faire du vélo de façon sécuritaire, a été réalisé pour une autre année sous la coordination d'Alain Hébert. Cette activité a touché 174 jeunes répartis dans 7 classes issues de 3 écoles. Onze membres ont agi comme encadreurs. Bravo à Alain et aux bénévoles de Cyclotour!
- Cyclotour s'est requalifié aux exigences de la nouvelle Politique de l'admissibilité des organismes au soutien de la Ville de Trois-Rivières conditionnellement à l'ajout de 2 nouvelles politiques et à une modification de nos Règlements généraux :
 - * Politique de gestion des conflits d'intérêts
 - * Politique de saine gestion financière
 - * Ajout d'une clause de disposition des biens en cas de dissolution. Cette clause se lit comme suit :

En cas de dissolution, de liquidation ou de distribution des biens de la corporation, ces derniers seront dévolus à un organisme exerçant une activité analogue ou similaire.

Sylvie Cossette propose de préciser que l'organisme doit être un OBLN à la clause qui devra maintenant se lire :

En cas de dissolution, de liquidation ou de distribution des biens de la corporation, ces derniers seront dévolus à un organisme à but non lucratif OBNL exerçant une activité analogue ou similaire.

L'adoption de la clause est proposée par Jocelyne Trottier et appuyée par Denise Tellier. Elle est adoptée l'unanimité par les membres présents à l'AGA

Le président remercie les membres du Comité exécutif, les organisateurs de randonnées, les chefs de file et les serre-files, tous les membres qui ont contribué au succès de la saison 2023 ainsi que les commanditaires.

7. Élections

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de désigner Benoit Bolduc comme président d'élections et Carole Cossette comme secrétaire.

Selon la politique d'alternance, trois postes d'une durée de deux ans sont ouverts :

- Présidence
Yves Belley est proposé par Pierre Beaudoin et accepte. Étant donné qu'il n'y a qu'une seule candidature, Yves Belley est élu président.
- Secrétariat
Suzanne Gouin est proposée par Bernard Gélinas et accepte. Étant donné qu'il n'y a qu'une seule candidature, Suzanne Gouin est élue secrétaire.
- Direction technique
Les personnes suivantes sont mises en candidature : Rino Tremblay proposé par lui-même (accepte) et Michel Lesieur proposé par Pierre Jolette (refuse). Rino Tremblay est élu directeur technique.

Yves Belley remercie le président d'élection et félicite les nouveaux élus.

8. Varia

- 8.1. Pierre Beaudoin apporte le fait que le Club devrait se munir d'une Politique de gestion des renseignements personnels (loi 25). Le comité se penchera sur ce point lors des prochaines réunions.

8.2. Sylvie Cossette suggère qu'une formation sur l'entretien du vélo (changement de tube, utilisation de la bonbonne) soit offerte lors de la formation pratique.

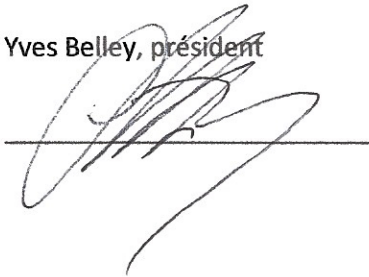
8.3. Quelques membres soulignent le fait que le montant de l'encaisse est élevé et devrait être redonné aux membres en ayant des prix de participation plus élevés.

8.4. XXX suggère de terminer l'année financière le 31 octobre ou le 30 septembre.

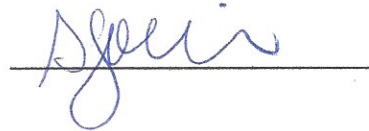
9. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour ayant été traité, l'assemblée est levée à 19 h 05.

Yves Belley, président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yves Belley', written over a horizontal line.

Suzanne Gouin, secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Suzanne Gouin', written over a horizontal line.